

PV DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU 25 JUN 2018

Membres présents

M. Yvan SCHMITT – Proviseur
M. Antoine KOPP – Directeur du Primaire
M. Jean-Michel GIREME – Directeur Administratif et Financier
Mme Anne FRICOT – CPE
Mme Zineb AKHANCHOUF – Représentante du personnel non enseignant
M. Erwan DUPLESSY – Représentant des enseignants du secondaire
M. Thierry BASTIAN – Représentant des enseignants du secondaire
Mme Mariette BASTIAN - Représentante des enseignants du primaire
Mme Lalla Fall KANE - Représentante des parents d'élèves au Conseil d'établissement
Mme Françoise MOREAU – Représentante des parents d'élèves au Conseil d'établissement
M. Malick SY - Représentant des parents d'élèves au Conseil d'établissement et du Comité de Gestion
Mme Anne PILEUR – Représentante (suppléante) des élèves du secondaire
M. Samuel BIGANIRO – Représentant (suppléant) des élèves du secondaire

Membres excusés

Mme NZIETSCHUNG Rosine – COCAC adjoint
M. Jean GLISIA – Conseiller Consulaire (voix consultative)
M. Luc LAGOUCHE - Représentant des enseignants du primaire
Mme Caroline MARY - Représentante des parents d'élèves au Conseil d'établissement
M. Sasha OSSEY – Représentant des élèves du secondaire
M. Axel SIMWERAYI - Représentant des élèves du secondaire

Membres absents

Le Conseil d'Établissement est ouvert par M. SCHMITT, Proviseur à 17h10.
Le quorum est atteint avec 12 personnes (13 à partir de 17h30).

M. KOPP accepte la tâche de secrétaire de séance.

Le Proviseur propose la modification de l'ordre du jour avec un point 7 consacré aux projets de voyages scolaires pour l'année 2018-2019. Les questions diverses constitueront de fait le point 8.

1/ Approbation du PV du Conseil d'Etablissement du 5 avril 2018 : VOTE

Le PV de la réunion du 5 avril 2018 est soumis à l'approbation du CE :

Pour : 12 Abstention : 0 Contre : 0

Le PV du CE du 5 avril 2018 est adopté.

2/ Bilan de l'année : INFORMATION

Le document « bilan de l'année 2017-2018 » a été envoyé avec la convocation.

Une version réactualisée est distribuée. Les résultats au baccalauréat (1^{er} groupe d'épreuves) sont annoncés

Les résultats à l'examen du DNB seront intégrés dans la version définitive du document, joint avec le procès-verbal.

Le Proviseur commente rapidement les différents points, il souligne en particulier :

- Le dynamisme des équipes pédagogiques, les nombreux projets et voyages
- Le développement des certifications
- Le développement de la Section Internationale Britannique
- L'engagement du LDD et son rayonnement au sein de la Zone Afrique Australe et Orientale
- La démarche volontariste favorisant les actions de formation pour tous les personnels

3/ Préparation de la rentrée au primaire : VOTE

Le Directeur du primaire, M. KOPP, présente la préparation de rentrée pour la rentrée de septembre 2018.

3-1 / Structure pédagogique

La structure pédagogique suivante a été validée en conseil d'école, elle présente des effectifs prévus à la date du 18 juin de 411 élèves dont 112 en maternelle et 299 en élémentaire

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
21	37	54	57	76	54	58	54

Quatre cours-double seront déployés à la rentrée :

PS MS MS/GS GSA GS B

CPA CPB CP /CE1

CE1 CE1 CE1 / CE2

CE2 CE2 CM1A CM1B

CM1/CM2 CM2 A CM2B

Créer des cours-double permet de diminuer les effectifs d'une cohorte et s'adapte positivement au parcours des élèves.

3-2/ Organisation des enseignements

Une réflexion autour de l'enseignement du kiswahili après une organisation expérimentale cette année a été menée. Actuellement les élèves ont 2 heures d'enseignement. Pour ce faire une 26^{ème} heure a été ajoutée à l'emploi du temps des élèves à la rentrée 2017.

Des questions se sont posées concernant le positionnement de cette 26^{ème} heure, actuellement de 12h30 à 13h30 les mercredis et vendredis. Les points notés sont :

- un faible temps de pause pour les élèves
- des difficultés pour favoriser les apprentissages après 12h30 et en particulier le vendredi.
- des groupes dépassant parfois les 25 élèves

L'équipe pédagogique a la volonté de favoriser l'enseignement du kiswahili en créant 3 groupes :

- CP CE1
- CE1 CE2
- CM1 CM2

Actuellement les groupes sont très chargés, le regroupement sur 3 pôles diminuerait le nombre d'élèves dans chacun des groupes.

Pour la rentrée 2018, l'équipe souhaite différencier le parcours des élèves suivant les volontés des familles en favorisant l'acculturation à la langue et proposer une 26^{ème} heure optionnelle.

Les familles auront donc le choix entre 2 parcours :

Parcours acculturation + enseignement de la langue ou acculturation et initiation.

En parallèle, pour favoriser l'accompagnement des élèves en difficulté et favoriser le parcours langues, les APC (activités pédagogiques complémentaires) seront repositionnées de 12h15 à 12h45, les mercredis et vendredis.

Les APC se dérouleront en français, anglais ou en swahili

Cette proposition a été validée par Monsieur LE MERCIER, Inspecteur de la zone.

3-3 / Modification des horaires d'enseignement

La 26^{ème} heure de swahili optionnelle est positionnée les lundis, mardis et ou jeudis en fonction des élèves inscrits de 15h15 à 16h15.

Les APC sont repositionnées de 12h15 à 12h45 les mercredis et vendredis

La préparation de la rentrée au primaire est soumise à l'approbation des membres du Conseil d'établissement :

Pour : 12 Abstention : 0 Contre : 0

4/ Modification du Règlement Intérieur du primaire

Le conseil d'école a validé la reformulation de l'article 4 dans le but de ne plus autoriser les goûters aux récréations de 10h. L'établissement proposera une offre élargie de fruits.

Art.4 : Chacun doit porter une tenue correcte et décente. Le port d'un couvre-chef n'est pas autorisé en classe.

Les repas et goûters ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : 7h45-8h05 et 12h-13h dans les lieux de restauration et plein air prévus à cet effet. Sont donc exclus : salles de classes, bibliothèques, installations sportives, escaliers et couloirs, cour de récréation pour des raisons sanitaires et de sécurité.

Le principe de panier repas apporté par l'enfant ou par un tiers et consommé dans l'établissement est soumis aux conditions strictes d'un plan d'accueil individualisé (PAI).

Art 14. Suppression de la mention "toute personne porteuse de poux doit rester à la maison" qui est contraire aux règles d'éviction scolaire

Art. 21 : Contrôle des connaissances, bulletins de notes et livrets d'évaluation

Les apprentissages des élèves sont évalués régulièrement par des appréciations et/ou des niveaux d'acquisition (1^{er} degré). Ils portent sur des leçons, des exercices, des devoirs faits à l'école.

Dans le primaire, les parents sont destinataires du livret d'évaluation qui leur est transmis à la fin de chacun des trois trimestres de l'année scolaire.

Les modifications proposées sont soumises à l'approbation des membres du Conseil d'établissement :

Pour : 13 Abstention : 0 Contre : 0

Le Règlement Intérieur du primaire est ainsi modifié pour la rentrée de septembre 2018.

5/ Préparation de la rentrée au secondaire : VOTE

Le Proviseur, M. SCHMITT, présente la préparation de rentrée pour la rentrée de septembre 2018.

5-1 / Structure pédagogique

Les effectifs prévisionnels sont en léger recul (263 élèves) dans la projection actuelle qui est réalisée avant le déroulement des tests d'entrée. Ils sont relativement stables au collège avec 170 élèves, en baisse au lycée avec 93 élèves. La répartition des élèves sur les niveaux de classe est très inégale, avec une forte pression à l'entrée du collège.

Le Conseil pédagogique qui s'est réuni le jeudi 14 juin a examiné une structure pédagogique « classique » avec deux classes par niveau. L'effectif prévisionnel en 6^{ème} étant déjà de 58 élèves, les enseignants ont unanimement exprimé le souhait de pouvoir réfléchir à une structure prévoyant 3 classes de 6^{ème}.

Ce choix de trois classes de 6^{ème} permet de répondre aux demandes d'inscription encore en attente et de placer les élèves dans d'excellentes conditions d'intégration du collège avec des classes à 22 ou 23 élèves.

Ce choix entraîne logiquement un autre puisque ni les services des enseignants ni la disponibilité en salles ne permettent de créer une classe supplémentaire.

Après une étude actualisée des prévisions des effectifs attendus, ceux-ci sont de 31 élèves en 3^{ème}, 32 élèves en 2^{nde}.

La classe de 3^{ème} est une classe à examens, il est difficile d'envisager de ne mettre en place qu'une seule classe de 3^{ème}. Les élèves ont par ailleurs été habitués à travailler en effectifs ne dépassant pas les 20 en 5^{ème} et en 4^{ème}.

La classe de 2^{nde} n'est pas une classe à examens, les effectifs peuvent plus facilement être proches de 30 élèves au regard de l'autonomie attendue des élèves.

La série littéraire est proposée aux élèves de 1^{ère} et de terminale.

Il y aura une classe de 1^{ère} ES - L et une classe de 1^{ère} S.

Il y aura une classe de TES - L et une classe de terminale S.

Le Proviseur propose donc la structure pédagogique suivante :

- 6^{ème} : 3 classes
- 5^{ème} : 2 classes
- 4^{ème} : 2 classes
- 3^{ème} : 2 classes
- 2^{nde} : 1 classe
- 1^{ère} ES-L : 1 classe
- 1^{ère} S : 1 classe
- Terminale ES – L : 1 classe
- Terminale S : 1 classe

Cette proposition est soumise à l’approbation des membres du Conseil d’établissement.

Pour : 13 Abstention : 0 Contre : 0

5-2/ Organisation des enseignements

Le Proviseur commente le document « préparation de la rentrée 2018-2019 au secondaire » et précise notamment les points suivants :

Au collège :

- l’option « musique » sera proposée aux élèves de 6^{ème} et de 5^{ème}
- la Section Internationale Britannique sera proposée aux élèves de tous les niveaux
- les deux LV proposées à l’entrée en 5^{ème} sont l’allemand et l’espagnol

Au lycée :

- la SIB est mise en place cette année au niveau de la classe de 1^{ère} et en terminale en 2019-2020
- les TPE en série ES et L seront préparés avec des enseignants d’espagnol, de français et de SES
- les TPE en série S seront préparés avec les enseignants de mathématiques et de SVT
- en TES les élèves ont le choix entre les sciences sociales et politiques et les mathématiques
- en TL les élèves ont le choix entre les mathématiques et la langue vivante approfondie
- en TS, les élèves ont le choix entre les mathématiques, les SVT ou la physique-chimie

5-3 / Coordinations et IMP

Le Proviseur commente le document « IMP – concertations et coordinations », cette répartition doit être validée par le Conseil d'établissement.

FORMATION	EEMCP2	MISSION DE FORMATION	
EEMCP2	Etablissement : 1 h	Boulos ABI AAD	AEFE
EEMCP2	Zone géographique : 7h	Erwan LE FOL	AEFE

IMP	COORDINATION CONCERTATIONS	ENSEIGNANT / CPE	
Référent culture		Jean-Michel ROUSSET	1h
Parcours éducatif et culturel		Salomé CHAUMET	1h
Référent numérique		Thierry BASTIAN	1h
Parcours avenir		Florange DESCHAMPS	PRIO
Parcours éducation à la citoyenneté		Anne FRICOT	1h
Accompagnement personnalisé		Stéphane BREGER	1h
Coordination EPS		Morgane BUSSAT	1h
			1h
	Concertation anglais	Joséphine GOUBIN	1h
	Concertation anglais	Nthenya CHIGITI	1h
	Concertation anglais	Joséphine MUTUNGI	1h
	Concertation anglais	Mary GATHURU	1h
	Concertation anglais	Margaret NANGITHIA	1h
	Concertation anglais	Grace NJAGI	1h
	Concertation Espagnol	E. NOBLET LE FOL – N. URLACHER	0.5 + 0.5
	Concertation SVT	X à recruter – EEMCP2 M. LE FOL	0.5h
	Coordination SIB	Marie GIBERT	1h
	Coordination SIB	Joséphine GOUBIN	1h
	Concertations SIB - LA	En 6 ^{ème} R. SCOTT – N. CHIGITI	0.5 + 0.5
	Concertations SIB - LA	En 5 ^{ème} R. SCOTT – J. MUTUNGI	0.5 + 0.5
	Concertations SIB - LA	En 4 ^{ème} R. SCOTT – M. NANGITHIA	0.5 + 0.5
	Concertations SIB - LA	En 3 ^{ème} R. SCOTT – M. GATHURU	0.5 + 0.5
	Concertations SIB - LA	En 2 ^{nde} N. CHIGITI – J. GOUBIN	0.5 + 0.5
	Concertations SIB - LA	En 1 ^{ère} N. CHIGITI – J. GOUBIN	0.5 + 0.5
	Concertation SIB - HG	En 6 ^{ème} M. GIBERT – M. HABILOV	0.5 + 0.5
	Concertation SIB - HG	En 6 ^{ème} M. GIBERT – M. REYNES	0.5
	Concertation SIB - HG	En 5 ^{ème} M. LE GARREC – N. REYNES	0.5 + 0.5
	Concertation SIB - HG	En 4 ^{ème} M. GIBERT – M. HABILOV	0.5 + 0.5
	Concertation SIB - HG	En 3 ^{ème} M. GIBERT – J. LAARMAN	0.5 + 0.5
	Concertation SIB - HG	En 2 ^{nde} M. GIBERT – M. LE GARREC	0.5 + 0.5
	Concertation SIB - HG	En 1 ^{ère} M. GIBERT – M. LE GARREC	0.5 + 0.5

Cette proposition est soumise à l'approbation des membres du Conseil d'établissement.

Pour : 13 Abstention : 0 Contre : 0

6/ Carte des emplois 2019-2020 : VOTE

Le Proviseur rappelle la composition actuelle de la carte des emplois (expatriés et résidents) :
6 postes d'EXPATRIÉS et 19 postes de RESIDENTS.

6 postes d'EXPATRIÉS : 3 postes de Direction et 3 postes d'enseignants à mission de conseil pédagogique.

Les 3 postes de Direction sont ceux de Proviseur, de Directeur du primaire et de DAF.

M. GIREME, DAF, a démissionné de ses fonctions le 11 juin.

Une réunion en visio-conférence a été organisée avec la Présidence de l'APE, le chef d'établissement et les représentants du secteur géographique de l'AEFE le 19 juin.

L'AEFE a annoncé qu'elle ne pourrait procéder à la nomination d'un DAF pour la rentrée 2018.

Une mission d'expertise et conseil de l'AEFE, pourrait être prévue au sein de l'établissement dans le but de préparer l'année scolaire 2019-2020.

Les représentants des enseignants font part de leur regret et souhaitent que le poste soit pourvu au plus vite.

Les membres du Conseil d'établissement souhaitent se positionner et demander la nomination d'un DAF expatrié pour la rentrée 2019-2020.

3 postes d'enseignants avec missions de conseil pédagogique :

EMFE : enseignant maître formateur à l'élémentaire (1 ½ temps d'enseignement et 1 ½ temps de conseil pédagogique)

EEMCP2 : enseignant expatrié avec mission de conseil pédagogique au secondaire (avec des décharges établissement ou ZAO). 1 poste en mathématiques (avec une décharge « établissement » d'1 heure),

1 poste en SVT (avec une décharge « zone » de 7h).

Les 3 expatriés actuels ont pris leurs fonctions à la rentrée 2018.

La structure juridique des contrats de 3 ans appelle à ne pas modifier cette répartition.

19 postes de RESIDENTS :

9 postes de Professeur des écoles (4 nouveaux enseignants à la rentrée 2018)

1 poste en lettres modernes

1 poste en lettres modernes – philosophie

1 poste en HG (nouvel enseignant à la rentrée 2018)

1 poste en anglais

1 poste en espagnol

1 poste en SES

1 poste en physique chimie (nouvel enseignant à la rentrée 2018)

1 poste en EPS (nouvel enseignant à la rentrée 2018)

2 postes en mathématiques (nouveaux enseignants à la rentrée 2018)

Le Proviseur souligne l'importance du mouvement des enseignants cette année.

Un enseignant en contrat de résident bénéficie d'un premier contrat de trois ans.

Le Proviseur rappelle l'importance d'avoir au moins un titulaire de l'EN par discipline, il propose de conserver la répartition actuelle sur les supports déjà existants.

Le développement de la Section Internationale Britannique au lycée entraîne une augmentation mécanique des besoins en heures d'enseignement. Le développement des certifications (notamment Cambridge) en complément des enseignements entraîne une charge lourde pour la coordonnatrice du département d'anglais.

Le chef d'établissement propose la demande de création d'un support supplémentaire de résident en anglais (pour les apprentissages de littérature anglaise).

Pour : 13 Abstention : 0 Contre : 0

7/ Projets de voyages scolaires

7-1 / Projet de voyage : séminaire d'intégration des élèves de 6^{ème}

Le projet est piloté par Monsieur ABI AAD, Professeur Principal en 6^{ème} à la rentrée.

Départ du LDD le lundi 24 septembre, retour le mercredi 26 septembre.
5 enseignants supplémentaires ou personnels éducatifs accompagneront les élèves en permanence.
Le séjour est prévu à Saga wilderness Savage.

Le Projet de voyage est soumis à l'approbation du CE :

Pour : 12 Abstention : 0 Contre : 0

Le CE autorise la participation financière par participant pour un montant maximal de 17 000 KES

Pour : 12 Abstention : 0 Contre : 0

7-2 / Projet de voyage : séminaire d'intégration des élèves de 2^{nde}

Le projet est piloté par Madame Anne FRICOT, CPE.

Départ du LDD le mercredi 26 septembre, retour le vendredi 28 septembre.
5 enseignants supplémentaires ou personnels éducatifs accompagneront les élèves en permanence.
Le séjour est prévu à Saga wilderness Savage.

Le Projet de voyage est soumis à l'approbation du CE :

Pour : 13 Abstention : 0 Contre : 0

Le CE autorise la participation financière par participant pour un montant maximal de 17 000 KES

Pour : 13 Abstention : 0 Contre : 0

8/ Questions diverses

Aucune question diverse n'a été déposée ou adressée au secrétariat de direction.

Le Proviseur rend hommage aux participants de ce Conseil d'établissement qui vont quitter le lycée Diderot à la fin de l'année :

- Madame KANE et Madame MARY, représentants des parents d'élèves
- Monsieur Erwan DUPLESSY, représentant des personnels enseignants du second degré
- Monsieur Jean-Michel GIREME, DAF
- Monsieur Jean GLISIA, Conseiller Consulaire

En l'absence d'autres questions, Monsieur le Proviseur clôt la séance à 19h. Il souhaite de bonnes vacances à tous et annonce que le 1^{er} Conseil d'établissement de l'année scolaire 2018-2019 est fixé au jeudi 8 novembre 2018 .

Le Proviseur, Président
Yvan SCHMITT



Le secrétaire de séance
Antoine KOPP

